la Crèche
Carrefour de Communications

Le Mensuel
Bulletin d'informations de la Commune de LA CRECHE
www.ville-lacreche.fr - Ville de La Crèche

n°165
Février
2016

L'édito du Maire

L'année 2016 vient de débuter et quelques chiffres méritent d'être connus. Notre Commune compte 5604 habitants. Le recensement de la population est en cours et chaque habitant est sollicité pour répondre aux questionnaires de l'INSEE. Le nombre de demandeurs d'emplois, 313 à La Crèche - toujours trop élevé - est en baisse de 7 %, soit - 19 demandeurs en 2 mois. Sur le plan de l'urbanisme (47 permis de construire pour des maisons d'habitation délivrés l'an passé), plusieurs projets de lotissements, initiés par le secteur privé, devraient se concrétiser en 2016 : un à Ruffigny, un à Miseré et un à Boisragon, sans compter celui de la Croix Chaigneau à Ruffigny, dont les premières maisons sont en cours de construction. Nul doute que notre Commune attire toujours de nouveaux propriétaires, souvent de jeunes couples qui viennent de la grande périphérie de La Crèche. De même, sur le plan économique, après les agrandissements et implantations, en 2015, des entreprises BGN, STEF, OCERAIL, DPD, CD FROID, DEYA, DUO METAL, d'autres projets se concrétiseront en 2016 sur les zones intercommunales situées sur notre territoire. C'est déjà parti pour ATILAC et on évoque aussi STEF, DEYA, PANEM, CERFRANCE... sans oublier d'autres porteurs de projets en relation déjà avec le service développement économique de notre Communauté de Communes. Aujourd'hui, 2158 personnes travaillent sur les zones d'activités d'Atlansèvre, situées à La Crèche et à François. On peut vraisemblablement penser que ce chiffre passera, à court terme, à plus de 2500 emplois ! 2016 : ce sera aussi un plan ambitieux porté par le Conseil Départemental et notre Communauté de Communes, en matière d'aménagement numérique. Nous sommes concernés par la montée du débit internet et le déploiement de la fibre. La création d'un syndicat départemental sera réalisée et portera l'ensemble des travaux financés par l'Europe, l'État, la Région, le Département et les Communautés de Communes. 2016 : c'est aussi l'Agenda 21. Ce dossier, initié par la précédente municipalité et poursuivi par la nouvelle équipe municipale vient d'être adopté à l'unanimité au Conseil Municipal du 21 janvier. Un beau travail de réflexion, réalisé par les comités de pilotage, les Commissions municipales, les agents de la Commune et les réunions des cafés citoyens. Le plan d'action de cet Agenda 21 vous sera présenté dans un prochain bulletin municipal.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRECHE

Le P'tit Créchois est sorti !

Alice Guitard, maire du CMJ

Le numéro 0 du journal du Conseil Municipal des Jeunes est paru. Fruit de la commission communication, il paraîtra de façon régulière pour informer les jeunes Créchois de l'actualité du CMJ.

17 jeunes engagés pour la Commune

Les membres sont encadrés par Gaël Joseph, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, Christophe Renaud, conseiller municipal et Stécy Jore, responsable municipal du pôle enfance-jeunesse et affaires scolaires. Le Maire félicite « *ces 17 jeunes qui se sont engagés ensemble sous la conduite de leur jeune Maire, Alice Guitard, pour réfléchir et faire des propositions pour les jeunes* de leur Commune» et salue leur « *engagement citoyen* ».

Un concours de dessins pour la création du logo

Le nom du journal a été choisi suite à un vote des élèves des classes de CM1/CM2 des écoles François Belin, Charles Trenet et François Airault. Il portera donc le nom du « P'tit Créchois ». Dans ce premier numéro, les jeunes trouveront une mine d'informations : le CMJ, sa composition, les commissions, les projets et même une interview d'Alice Guitard. En 2016, trois projets seront traités en priorité par le CMJ, à savoir : une collecte de jouets à but humanitaire, l'organisation d'une boum à l'Hélianthe et la création du logo du CMJ. Un concours de dessins est d'ailleurs organisé pour la réalisation de ce logo. Il est ouvert aux jeunes Créchois scolarisés dans une école élémentaire ou au collège. Pour participer, il faut proposer sa création sur une feuille A3, en utilisant exclusivement la technique du feutre. Chaque dessin doit comporter les éléments suivants : 3 couleurs (bleu, orange, jaune), les lettres C, M et J, le contour des lettres doit être noir. Ne pas oublier d'indiquer les nom, prénom, adresse et n° de téléphone. Les dessins doivent être rapportés avant mercredi 10 février, 17 h, à la mairie. Les jeunes peuvent contacter le CMJ via l'email cmj@ville-lacreche.fr.

Renseignements pour le concours : Stécy Jore – Tél. 05 49 25 50 54 – Email : stecy.jore@ville-lacreche.fr.

Retrouvez le bulletin municipal en ligne dès sa parution
www.ville-lacreche.fr/Votre mairie/La vie municipale/Revues municipales ou sur Facebook : Ville de la Crèche

Délibérations du Conseil Municipal du 21 janvier 2016

> Intercommunalité :

- Transfert de compétence à la Communauté de Communes de l'aménagement numérique
- Approbation du programme Agenda 21 de la Ville

> Finances :

- Budget 2016 : débat d'orientations budgétaires
- Aménagement de sécurité sur RD 7 Bougouin-Fressines
- Projet de réhabilitation des Halles : demandes de subventions 2016 auprès de l'État, de l'Union Européenne et du Conseil Régional
- Demande de subvention : implantation d'une nouvelle borne de charge pour les véhicules électriques et hybrides
- Convention de mandat pour la réalisation du stade Groussard : choix du lauréat

> Ressources humaines :

- Centre de gestion 79 : convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation des logiciels informatiques

> Urbanisme - Développement durable-Cadre de vie-Agriculture :

- Vente du terrain communal sis rue des Grives
- Demande d'enregistrement présentée par la Société IMMOSTEF pour la création d'une plateforme logistique ZAC Champs Albert : avis du conseil municipal
- Adhésion au CAUE
- Action foncière : application de la convention du 9 janvier 2014 avec la SAFER pour la revente d'une réserve foncière

> Petite Enfance-Affaires scolaires-Jeunesse

- Transports scolaires : tarifs 2015-2016

Prochain Conseil municipal
17 mars 2016 - 19 h 30

Les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sont consultables sur le site internet : www.ville-lacreche.fr rubrique «Conseils municipaux» (à gauche sur la page d'accueil)

Subventions versées :

Europe (Fonds Européen de Développement économique et régional) : **57 493 €** au titre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux
État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : **44 792 €** au titre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux
Caisse d'allocations familiales : **3 122 €** au titre de l'aide au fonctionnement

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un coeur pour La Crèche»

Ruptures de stock

Cette année le Père Noël a pris ses quartiers sous un tivoli afin de permettre aux enfants qui le souhaitaient de pouvoir lui faire un câlin, un bisou, une photo, une confidence sur la liste de cadeaux tant attendus... En remerciement de ce petit moment de partage, le Père Noël a été généreux avec certains puisqu'une petite peluche leur a été offerte. « Certains » car, à l'heure du journal télévisé de 20h (alors que le marché finissait vers 23h…), le Père Noël n'avait plus rien à distribuer…Dommage que M. le Maire renforce le concept du premier arrivé, premier servi… Que de déception pour ces enfants !!!

Conseil Municipal

Encore un raté! Nous devions nous prononcer sur les taxes d'occupation du domaine public communal, le règlement intérieur devait nous être présenté en fin de conseil. Point de pièce jointe une nouvelle fois, et même, s'il s'agit d'un arrêté du Maire, il aurait dû nous être transmis avec le compte rendu du Conseil. Point de copie jointe au courrier. Pourquoi tous les conseillers municipaux n'ont- ils pas droit à la même information ???

Communauté de Communes

Nous voyons fleurir des articles sur tous les médias concernant l'aménagement des zones industrielles à La Crèche, enfin… on nous montre tout ce qui est valorisant, mais pour qui ? Pourquoi n'évoque-t-on pas les sujets qui fâchent comme par exemple : -Les ordures ménagères : leur budget a été séparé pour donner plus de transparence aux comptes. Alors que le coût de la collecte et du traitement sont stables, il reste à trouver 250 000 € pour couvrir les impayés et les frais administratifs. Ceci se traduit pour les Créchois par une augmentation «modérée» (+5%), mais avec une collecte des déchets et des recyclables en semaines alternées. -Le budget communautaire : calculés à partir des prévisions d'un plan financier sur 6 ans, les impôts communautaires doivent augmenter de 25% sur 5 ans. La maîtrise des frais de fonctionnement est incertaine et l'efficacité des investissements prévus laisse perplexe sur la nécessité d'augmenter l'impôt. La baisse des dotations d'État ne justifie pas cette augmentation. Attendez-vous à des augmentations : 5% dus à la communauté et 1% dû à la loi de finances, soit +6%. Tant d'informations qui pourraient aussi intéresser les Créchois...

Une question encore : Pourquoi le Mensuel est-il distribué de plus en plus tard dans nos boîtes aux lettres ?

A votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

ZOOM SUR...

Les vœux de la Municipalité

Vendredi 8 janvier dans la salle de l'Hélianthe, Philippe Mathis, Maire, et l'équipe municipale recevaient leurs invités pour la cérémonie des vœux en présence des élus de la Communauté de Communes, du Conseil Municipal des Jeunes et de Nathalie Lanzi, 2ème Vice-présidente de la grande région Aquitaine Limousin et Poitou-Charentes qui faisait l'honneur de sa présence. Rétrospective de tous les événements, manifestations et réalisations qui ont marqué et jalonné l'année 2015 au niveau de notre Commune que ce soit dans les domaines culturel, sportif, associatif, environnemental, les différents partenariats, les nombreux travaux, et les non moins nombreux projets de développement économique. Un moment convivial qui clôturait une année riche en émotions, échanges et réalisations. Philippe Mathis a souligné l'implication et le travail des services de la Mairie, des associations, des équipes pédagogiques, des forces de sécurité et de secours, des commerçants et des entreprises avant de promettre aux Créchois une année 2016 tout autant dynamique qui sera dédiée à la vie associative.

Rûcher communal

Afin de développer le rûcher communal dans différents lieux, la Municipalité recueille vos anciennes rûches inutilisées.

Contact : Bruno Lepoivre
Tél. : 05 49 25 50 54

Les Aprem'Sport

Viens découvrir ton sport !

Les inscriptions pour la prochaine session des Aprem'Sport du 15 au 19 février 2016 sont ouvertes !
30 € la semaine - ouverts à tous les jeunes de 9 à 15 ans
Renseignements : Thierry Meunier
Tél. : 05 49 25 50 54
Email : thierry.meunier@ville-lacreche.fr
Programme et dossier d'inscription en ligne sur le site internet de la Commune : www.ville-lacreche.fr

INFO TRAVAUX

> Espaces verts

- Entretien d'hiver, taille des haies dans les lotissements

> Voirie

- Dépose des illuminations de Noël

> Bâtiments

- Réfection de la toiture de Ribambelle par l'entreprise SMAC.
- Branchement et raccordement au gaz du cinéma Henri Georges Clouzot, par l'entreprise Eiffage Energie
- Etude en cours de sécurité routière par le Bureau d'études A2I Infra
- Travaux de climatisation salle de l'Hélianthe, par l'entreprise Assistance frigorifique de Saint Gelais

Travaux en cours du bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville

Débutés en août dernier, les travaux de ce bâtiment incendié se poursuivent. 9 entreprises du département et de la région se succéderont dans les lieux pour offrir, après travaux, un nouvel espace de travail réservé au relais assistants maternels intercommunal, aux permanences du Conseil départemental, au CIAS, à la mission locale ... mais aussi des bureaux pour les services enfance-jeunesse et sports ainsi qu'une salle de réunions. Ce bâtiment sera mis aux dernières normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Coût 565 000 € financé par 185 000 € de subventions, un emprunt de 250 000 € et le reste par autofinancement de la Commune. Mise en service prévue en Mai 2016.

Habitat regroupé

Commencés en novembre 2014, les travaux de construction de 8 logements pour personnes âgées ou handicapées sont en cours de finition. Cette opération initiée par la Commune puis reprise par la Communauté de communes Haut Val de Sèvre s'élève à 1 500 000 €. Elle est financée par des subventions du Département, de la Région et par des emprunts souscrits auprès de la Carsat et de la Caisse des dépôts et consignations. La Commune de La Crèche dans cette opération apporte le terrain d'assiette et une participation de 100 000 € pour financer les travaux de voirie. Idéalement placés en centre-ville à proximité du champ de foire, ces logements seront disponibles au début du 2ème trimestre.

EN BREF ET EN IMAGES !

Dimanche 10 janvier : Les pompiers du CPI fêtent la Sainte-Barbe
Sympathique manifestation à la caserne du Centre de 1ère intervention lors de la fête de la sainte patronne des pompiers. L'occasion pour l'adjudant-chef Chemineau de recevoir en présence de l'ensemble du corps, des anciens pompiers et des familles, le Colonel Alberti du SDiS, Hélène Havette, Conseillère départementale et Philippe Mathis, Maire. L'ADC Chemineau a retracé le bilan des activités du CPI en 2015 : 256 interventions en progression de 12 %, l'attribution par la Commune d'un véhicule de liaison et par le SDIS d'un nouveau Véhicule tous usages. Lors de cette cérémonie, les Élus présents et le Colonel Alberti ont remis au médecin capitaine Lemailloux, la médaille de vermeil pour 25 ans de service et le galon de 1ère classe aux sapeurs Ludovic Faucomprez et Quentin Faugeroux. Le verre de l'amitié clôturait cette Sainte-Barbe.

Dimanche 17 janvier : Gastronomies hivernales au marché Créchois !
Les commerçants des halles ont régalé les visiteurs en offrant de nombreux lots à gagner à l'issue de plusieurs tirages au sort. Tour à tour les écaillers Pagnier et Thébault, la poissonnière Béatrice Gautier, le volailler Hubert Allard, le fromager JC Saboureau, la marchande de boissons Cécile Boisserie, et la pâtisserie Guillon-Picard ont offert douzaines d'huîtres, sardines, œufs de cailles, Saint-Maixentais, jus de pommes et tourtisseaux. En outre, les visiteurs ont profité de quelques fromages de montagne, de jambon de Bayonne et de saucissonnettes aux saveurs variées à déguster pour l'apéritif. De leur côté, les cafetiers Catherine et Alain Pheulpin proposaient vin chaud et thé de Noël épicé, aux gourmands venus déguster sur place des beignets, des crêpes ou encore la traditionnelle galette des rois. En repartant des halles, les Créchois ont également pu profiter d'une savoureuse choucroute pour leur déjeuner dominical, proposée par la rôtisserie Deslandes.

Lundi 11 janvier : échange de vœux à l'Ehpad Les Rives de Sèvres
Le Maire avait convié les 75 résidents de la Maison de retraite et les personnels à participer à la cérémonie des vœux. Étaient également présents, Daniel Jollit, Président du CIAS, la directrice Florence Marsteau, les membres du CCAS, le Père Jérôme de la Roulière, les Présidents du Conseil de vie sociale et des Amis des fauvettes. L'occasion pour Philippe Mathis de rappeler aux 150 personnes présentes, les actions de 2015 et d'envisager la nouvelle année : projet d'un second ascenseur, création du journal de l'Ehpad, mise en place de jardins surélevés pour les résidents avec le concours des jardiniers du coteau de Breloux… Vin pétillant et les nombreux toasts clôturaient cette sympathique et chaleureuse manifestation.

Lundi 11 janvier : Assemblée générale du club des Aînés Ruraux
Grand rassemblement des membres du club des aînés ruraux dans la grande salle de Champcornu, lundi 11 janvier. L'occasion pour les 160 membres présents de dresser les bilans d'activités et financiers pour 2015 et d'évoquer les projets pour 2016. Gilbert Bourdet, Président sortant a été brillamment réélu pour un nouveau mandat. Philippe Mathis, Maire, a félicité le club pour son dynamisme et évoqué les projets communaux en cours concernant les associations et notamment en faveur du 3ème âge. La brioche de l'amitié a clôturé ce sympathique après-midi de retrouvailles.

Samedi 23 janvier : Conférence La route des sables
C'est un prodigieux voyage géologique que nous avons effectué grâce à Mme Henon-Hilaire lors de sa conférence sur le sable. Nous avons pu observer à la lunette binoculaire les minéraux, micro-fossilles et micro-organismes qui le constitue.

Samedi 23 janvier : Apprentissage au jardin du coteau de Breloux
Les portes du jardin du côteau étaient ouvertes au public toute la journée. Pour l'occasion, Chantal Ardoin, la Présidente d'Aide en Créchois et son équipe accueillaient une cinquante d'apprentis en taille des arbres. Ainsi, M. Paquereau, arboriculteur chevronné donnait de nombreux conseils théoriques et pratiques pour la taille des pommiers et poiriers. Ensuite, un architecte paysagiste du Centre régional du paysage intervenait pour montrer à travers les siècles les modifications et les interventions de l'homme dans le paysage de Breloux. Parmi les personnes passionnées par le sujet, on notait la présence discrète de Jérôme Gutton, Préfet du département accompagné du Maire de La Crèche. A l'issue, chacun pouvait déguster sous un soleil printanier, un verre de jus de pomme du jardin oú un vin chaud. Bravo pour cette initiative renouvelée chaque année !

Le Carnet

Naissances

30 décembre : Elisa BARRIBAUD
5 janvier : Léa COIRIER
6 janvier : Alya MANSOURI
7 janvier : Mila DOS SANTOS
14 janvier : Jules DURAND

Mariage

31 décembre : Catherine PINEAU & Franck SIRVINS

Année 2014	Année 2015
60 naissances	60 naissances
12 mariages	18 mariages
51 décès	56 décès

Décès

28 décembre : Guy FERRU
2 janvier : Fabrice ESTRADE
7 janvier : Ginette PEIGNET
9 janvier : Claude BRONDEAU
13 janvier : Georges CAILBAULT
13 janvier : Marie CAILLÉ
13 janvier : Marguerite FURLANI
14 janvier : André MELIN

Retour à La Crèche pour Guillaume Chollet

Mardi 19 janvier, la Municipalité avait réservé une belle surprise à Guillaume Chollet pour son retour du Dakar. Plus de cent personnes, famille, amis, élus et associations l'ont accueilli à l'Hélianthe pour une soirée de retrouvailles. Doté d'un mental d'acier, le Créchois n'a pas dérogé à sa devise « Pire que la défaite, l'abandon », puisqu'il a terminé 56ème au classement général sur sa Yamaha 450 YZF Rally. Philippe Mathis, a félicité l'enfant du pays : « *C'est une très belle place pour une première participation !* » Avec émotion, Guillaume a retracé son périple : « *J'ai vécu trois semaines de folie, après d'intenses préparatifs. Malgré les difficultés, c'était magique. Cela s'est passé comme dans un rêve !* » Son exploit a passionné les foules : sa page Facebook a totalisé plus de 300 000 vues durant les deux semaines de compétition et plus de 9 500 km parcourus en Argentine et en Bolivie. Il est d'ores et déjà prêt à repartir dès la prochaine édition de cette course mythique ! « Ce n'est pas ma médaille mais notre médaille ! » a-t-il déclaré. Après une séance d'autographes avec le Conseil Municipal des Jeunes et une chanson interprétée par le comité des fêtes, un buffet attendait les convives. Encore bravo à Guillaume !

K'Danse, 30 ans déjà

L'association K'Danse a fêté ses 30 ans, samedi 16 janvier, à l'Hélianthe. Pour célébrer l'événement, un grand spectacle, mêlant les styles, a été organisé. Ainsi, l'école J3B de Biard, sous la direction de Bernadette Collas, a présenté des tableaux de danse classique. Noémie Deborde, Mia Pouzet et Pauline Cottanceau, anciennes élèves de K'Danse en formation professionnelle, se sont exprimées sur de la danse contemporaine. Lucien Pacault a effectué une démonstration de hip-hop. Les élèves de K'Danse ont quant à eux présenté trois tableaux. Le spectacle a remporté un vif succès, rassemblant 200 spectateurs. « *En ces temps tourmentés, je suis heureuse d'avoir permis à des artistes professionnels ou amateurs de mettre la danse à l'honneur et d'avoir exprimé librement leur créativité artistique. Il est important que nous continuions à faire vivre l'art, ou plus exactement les arts et la culture sous toutes ses formes* » commente la présidente, Sabine Bidart.

De nouveaux élèves représentent chaque année l'association en compétition, suscitant parfois des vocations vers une formation professionnelle. Ainsi, trois anciennes adhérentes sont aujourd'hui diplômées d'État.

Contact : Sabine Bidart

Tél. : 06 38 38 52 08

Assemblée de territoire CERFrance

Jeudi 7 janvier, CerFrance a réuni ses collaborateurs, clients et partenaires, à la salle de l'Hélianthe, à l'occasion de son assemblée de territoire. 180 personnes avaient répondu à l'invitation du Président, Médéric Gourbeau, Gilles Gault, directeur général régional, et Jacques Ruchaud, directeur du territoire Plaine et Marais. Après une rétrospective de l'année passée, les objectifs pour 2016 ont été détaillés. Une conférence sur le thème « Entreprendre dans un monde en mouvement, s'adapter en gardant le cap » a été particulièrement suivie. Le Maire, Philippe Mathis, a évoqué à ce sujet un prochain partenariat entre la Ville et CerFrance, qui devrait permettre le développement des activités de l'entreprise et la création de nouveaux emplois. Ce projet s'inscrit également dans la démarche de développement économique de la Communauté de Communes. Leader national dans le domaine du conseil, de la gestion et de l'expertise comptable, cette entreprise associative se distingue par sa proximité, géographique et culturelle, des acteurs économiques locaux. Le réseau a pour projet stratégique de devenir la référence au service de la performance des TPE/PME d'ici 2020.

Architectes bâtisseurs, partenaires du développement de la Commune

Depuis plus de 30 ans, ces architectes constructeurs accompagnent les projets avec des maisons toujours plus innovantes, de qualité, pour tous les budgets. Aujourd'hui, ils restent le 1er constructeur Effinergie + de France, en maisons individuelles, avec pour leurs clients une prime de 4 000 € du Conseil régional.

L'équipe d'Architectes bâtisseurs accompagne de A à Z ses clients et leur propose de nombreux terrains.

Ce cabinet est heureux de livrer ses dernières maisons sur son lotissement du grand Parc à Miseré. Les propriétaires et locataires sont ravis de leur nouveau cadre de vie et enchantés d'avoir créé avec eux en toute liberté un projet qui leur ressemble.

À venir :

- Architectes bâtisseurs propose désormais un ensemble de 3 terrains + maisons dans l'hypercentre de La Crèche, impasse des alouettes, à partir de 113 000 €. Ces constructions privilégient tout le confort d'un plain-pied accessible, aux normes handicapées, lumineux et économe en énergie, à 2 pas du marché et de tous les commerces et services du centre, un lieu de vie idéal pour les séniors ou les primo-accédants.
- Bientôt un quartier vert à Boisragon ! Un lieu de résidence attendu pour le développement futur de la Commune, avec l'avantage d'être aux portes de Niort et proche des industries dynamiques du bassin Créchois. Une trentaine de parcelles seront proposées avec des terrains allant de 250m² à 800m² pour tous les budgets. N'hésitez pas à contacter Architectes bâtisseurs pour une étude gratuite. Tél. : 05 49 24 72 18 ou www.architectes-batisseurs79.fr.

Nouveau mode de collecte des ordures ménagères et des emballages

Fin 2015 et début 2016, le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) va uniformiser, sur l'ensemble de son territoire, la collecte des ordures ménagères et des emballages en bacs individuels. L'objectif est de responsabiliser l'usager vis-à-vis de sa production de déchets et d'offrir à tous les habitants les mêmes facilités de tri.

L'évolution de la collecte se traduit par :

- la suppression des bacs « ordures ménagères » collectifs
- le remplacement des bacs individuels
- la collecte en bacs individuels des ordures ménagères et des emballages
- les bacs seront collectés alternativement tous les 15 jours.

La dotation de bacs : chaque habitation sera dotée de 2 bacs de 240 litres :

- un à couvercle vert pour les ordures ménagères,
- un à couvercle jaune pour les emballages recyclables.

Les bacs sont mis à disposition des habitants, mais restent la propriété du SMC. Le stockage et le lavage des bacs sont de la responsabilité de l'usager.

La collecte :

Le jour de la collecte sera précisé lors de la distribution (calendrier de collecte). Les points de regroupement seront matérialisés au sol par une croix orange. Les bacs devront être sortis la veille de la collecte au point de regroupement. Ils devront être rentrés le plus tôt après la collecte.

Sur la Commune de La Crèche, la distribution a commencé en janvier 2016.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres, offrant la possibilité de fixer un rendez-vous.

Les consignes de tri :

- L'équipe chargée de la distribution des bacs informera également sur les consignes de tri.
- Le bac à couvercle jaune est réservé aux emballages recyclables : bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages cartons, emballages métalliques.
- Le bac à couvercle vert doit contenir uniquement des ordures ménagères en sacs fermés. Les ordures ménagères résiduelles sont tout ce qu'il reste après le tri des déchets.

- Le verre et les papiers :

Ils doivent toujours être déposés dans les bornes d'apport volontaire qui restent en place.

- Les déchets verts :

Ils peuvent être déposés en déchetterie, mais il est rappelé qu'ils peuvent être compostés pour fournir un excellent engrais au potager ou sur les massifs. Le SMC met à votre disposition gratuitement un composteur, à retirer au siège social du SMC, à Sainte-Eanne.

- Les autres déchets :

Ils doivent être déposés en déchetterie.

Renseignements :
www.smc79.fr
Tél. : 05 49 05 37 10
Email : accueil@smc79.fr

Évolution de la population de La Crèche - Source Insee

	1968	1982	1999	2010	2015
Population totale	2806	4213	4683	5620	5643

Évolution du nombre de logements - Source Insee

	1968	1982	1999	2007	2012
Nombre total de logements	933	1498	1909	2253	2465

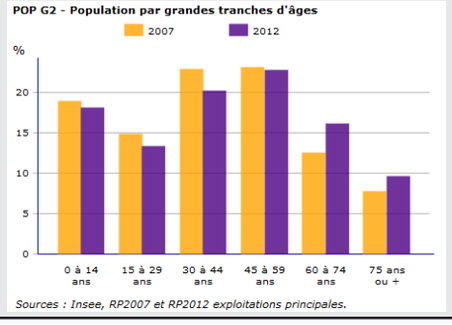

Recensement

Le recensement de la population a débuté le 21 janvier et se poursuivra jusqu'au 20 février 2016.

Ces opérations de collecte sont essentielles afin d'établir la population officielle de chaque Commune et d'en déterminer les caractéristiques. Ces chiffres définissent également les moyens de fonctionnement des Communes et notamment, les aides financières de l'État. Enfin, la connaissance de la statistique est l'un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires et déterminer les moyens de transport à développer.

Le Maire remercie par avance les habitants de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux 12 agents recenseurs de la Commune.

Plus d'informations sur www.le-recensement-et-moi.fr

Auditions de l'École de Musique

- Les auditions se dérouleront les :
  - Vendredi 5 février, à 20h30, salle de l'Hélianthe,
  - Mardi 5 avril à 19h30, grande salle de la maison des associations, à Champcornu
  - Vendredi 17 juin, à 20h30, salle de l'Hélianthe

- Les présentations publiques des écoles élémentaires se tiendront les :
  - Vendredi 18 mars, à 20h30, salle de l'Hélianthe : école François Airault / A. d'Aubigné
  - Lundi 27 juin, salle Henri-Georges Clouzot
  - Mardi 28 juin, salle Henri-Georges Clouzot

Le groupe PANEM

Fabricant historique d'équipements intégrant la maîtrise du froid, le groupe PANEM International met son expertise au service des industries agroalimentaires, et plus largement, de tout type de production faisant appel à la gestion des températures. L'entreprise est installée sur notre territoire, au sein de l'espace Atlantsèvre - ZA des Grands Champs.

Quelques dates clés :

En 1968, Norbet Cosmao, cet artisan frigoriste français, invente le procédé permettant de différer le temps de fermentation de la pâte à pain. Destinée aux professionnels de la boulangerie-pâtisserie, cette avancée technologique révolutionne le métier.

En 1969 Panem International est créée. Le succès est assez rapide auprès des artisans français et les premières exportations ont lieu à la fin des années 70 en Allemagne.

Suivront ensuite le développement de nouveaux équipements de fermentations, de conservation, de surgélation, de tours réfrigérées et à partir de 1990 une gamme de linéaires de vente sera mise sur le marché.

En 1996, Serge Valadou prend la direction de Panem International.

Au début des années 2000, la nouvelle direction poursuit le développement de l'entreprise vers de nouvelles clientèles. En 2004, Panem rachète un atelier de menuiserie, rebaptisé Menuiseries 2P.

En 2013, l'entreprise prend une nouvelle dimension en investissant 1,5 millions d'€ sur son site de production de la Crèche : nouveau bâtiment, extension de la structure existante et réorganisation de la production sont engagés.

L'entreprise s'est structurée autour de quatre segments de marchés : les boulangeries artisanales, les boulangeries industrielles, les industries agroalimentaires et autres industries multisectorielles et les linéaires de vente.

Aujourd'hui, le groupe Panem International atteint les 11,5 millions d'€ de chiffre d'affaires en 2015, contre 9,5 millions en 2014. Il emploie 75 personnes et réalise 47% de son activité à l'export dans près de 65 pays à travers un réseau de distributeurs.

Chaque année, Panem International produit 2 000 équipements, au sein d'un site de production de 9000 m² couverts.

Panem International c'est également une conception, une fabrication et une production 100% française. Ainsi, début 2014 l'entreprise a obtenu le label Origine France Garantie pour l'intégralité de sa gamme d'équipements froid et de linéaires de vente.

Au niveau actualités, Panem exposera au prochain Salon Europain à Paris du 5 au 9 février 2016 ; c'est un rendez-vous incontournable pour l'entreprise. Par ailleurs, à court terme sont également prévus sur le site de La Crèche des investissements dans de nouveaux équipements de production, des recrutements et des innovations produits sur le secteur des industries agroalimentaires. Un permis de construire vient d'ailleurs d'être signé par le Maire pour cet agrandissement.

Exemple d'agencement de magasin réalisé par PANEM

Les vœux de l'intercommunalité

Vendredi 22 janvier salle de l'Hélianthe, Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre avait convié les élus, les chefs d'entreprises, les partenaires et les collaborateurs à la cérémonie de présentation des vœux de l'intercommunalité. Plus de 350 personnes ont participé à cette sympathique manifestation au cours de laquelle, le Président Jollit a rappelé les réalisations 2015 et tracé le cap 2016. L'occasion aussi pour les vice présidents de rappeler dans leur domaine de compétence les travaux ou les projets à venir. Ainsi Yvelise Ballu Berthellemy d'évoquer la mise en place du service commun des personnels scolaires, Jean-Marie Clochard de parler de la mise en service l'an passé de la nouvelle médiathèque intercommunale Aqualibris et Philippe Mathis de rappeler les réalisations et les projets en matière économique sur le territoire communautaire. La fin de cette cérémonie était consacrée aux collaborateurs mis à l'honneur et qui recevaient une médaille ou qui achevaient leur carrière avec une retraite bien méritée. L'occasion pour les personnels travaillant à La Crèche de recevoir de Philippe Mathis, Maire, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale décernée par le Préfet des Deux Sèvres. Bravo à Nadine Frappier, Marianick Robin, Mireille Robin qui totalisent 70 années au service de la collectivité et à Michèle Fournols, distinguée pour son départ à la retraite. Coup de chapeau également aux équipes des restaurants scolaires de Saint Maixent l'Ecole et de La Crèche qui avaient confectionné pour les invités, un succulent buffet.

Horaires d'ouverture

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
Mardi	Travail interne/ Accueil classes	15h00 - 18h30
Mercredi	Travail interne/ Accueil classes	14h00 - 18h30
Jeudi	Travail interne/ Accueil classes	15h00 – 18h30
Vendredi	Travail interne/ Accueil classes	15h00 – 18h30
Samedi	9h30 – 12h30	Fermé

En février, le zen et le bien-être sont à l'honneur dans votre médiathèque !

Médiathèque intercommunale

1, rue des Ecoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09
Mail : biblio-lacreche@cc-hvs.fr / http://www.cc-hautvaldesevre.fr

Consultez le catalogue en ligne et accédez à votre compte lecteur sur le site internet de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre : http://www.cc-hautvaldesevre.fr

Les médiathèques intercommunales ont désormais leur page Facebook : https://www.facebook.com/mediathequesHVS/

AGENDA DE LA VILLE

Vendredi 5 février
Auditions de l'École de Musique
À 20 h 30
Salle de l'Hélianthe

Vendredi 5 février
Veillée contée #7
Organisée par la Cie la Volige
Avec Jean-Claude Bray, récital d'histoires
À 20 h 30
Chez la famille Texereau
173, route de la Mothe - Chavagné
Réservation conseillée
Entrée libre
Renseignements et inscriptions : 06 63 25 40 48
compagnievolige@gmail.com

Samedi 6 février
Soirée zumba
Organisée par le Judo club Créchois
De 18 h 30 à 20 h
Gymnase de Chantoiseau
Tarifs : 8 €
Renseignements & réservations : Tél. 06.38.38.52.08

Jeudi 11 février
Conférence «Insertion, Travail et Emploi»
Par Michel Adam, sociologue
Organisée par la Municipalité
À 20 h 30
Salle Henri-Georges Clouzot
Entrée gratuite

Samedi 13 février
Loto
Organisé par la Pétanque Créchoise
À 19 h
Salle de l'Hélianthe

Samedi 13 février
Formation PSC1
(Prévention & Secours Civiques de niveau 1)
Organisée par l'antenne de la Protection civile de La Crèche
De 8 h 30 à 18 h 30
Salle des halles
Renseignements et inscriptions : Marie-Christine Renard
Tél. : 06 24 78 46 48

Dimanche 14 février
Marché en fête «Saint-Valentin»
Sous les halles
À partir de 8 h

Dimanche 14 février
Expo-conférence «Place de l'agriculture traditionnelle et évolution du paysage dans 6 pays de l'ancien bloc de l'Est»
Organisée par la Municipalité
Sous les halles
Toute la journée

Vendredi 19 février
Don du sang
Organisé par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles
De 16 h 30 à 19 h 30
Grande salle de Champcornu

Samedi 20 février
Soirée «Poule au pot»
Organisée par le P'tit bal Créchois
A 18 h 30
Salle de l'Hélianthe
Tarifs : adhérents - 24 € ; extérieurs - 27 € (vin compris)
Renseignements et inscriptions :
Annie GEORGEON : Tél. 05.49.05.99.48
Pierrette BUSSENEAU : Tél. 05.49.25.03.08

Dimanche 28 Février
Loto
Organisé par la SEP Tennis de Table
À 13 h
Salle de l'Hélianthe

Samedi 5 et dimanche 6 mars
Exposition Patchwork & photos «Le geste et l'outil»
Organisé par l'atelier des aiguilles créatives, l'atelier Dentel'hier et le club photo d'Azay-le-Brûlé
Foyer rural d'Azay-le-Brûlé
Entrée libre, de 10 h à 18 h

Samedi 12 mars
Carnaval
Organisé par le Comité des fêtes «La Crèche en folie»
À partir de 14 h
Salle de l'Hélianthe
Spectacle gratuit, buffet, buvette

Agenda 2016 : erratum
Une erreur s'est glissée dans la liste des associations
L'Amicale des Ardennais en Deux-Sèvres, présidée par Michel Vaudois, a été oubliée.
Contact : 05 49 25 00 44

Ouverture d'un nouveau magasin «L'univers des petits loulous»
Lundi 1er février

Achat-vente de vêtements et matériel de puériculture d'occasion.

L'univers des petits Loulous - 91 avenue de Paris - 79260 LA CRECHE
Tél. : 06 71 52 48 14 - Email : gaelle.rossard@hotmail.fr

LE MENSUEL - Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche - Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) - 2800 ex. - n° dépôt légal 1339 - Février 2016 - n°165 - Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRECHE - Tél. : 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr.